

AMÉNAGEMENT DE LA RD903 ENTRE L'A40 ET LE CARREFOUR DES CHASSEURS EN HAUTE-SAVOIE | (74)

Fiches de prescriptions aénérales ▾

Palette végétale : quelques exemples

Strate arborée

Strate arbustive

Limiter les co-visibilités

- ▶ Talus très perceptible
- ▶ Co-visibilité accentuée par la topographie
- ▶ Boisement en pied de talus
- ▶ Relief du talus effacé
- ▶ Co-visibilité supprimée sans compromettre une perspective lointaine

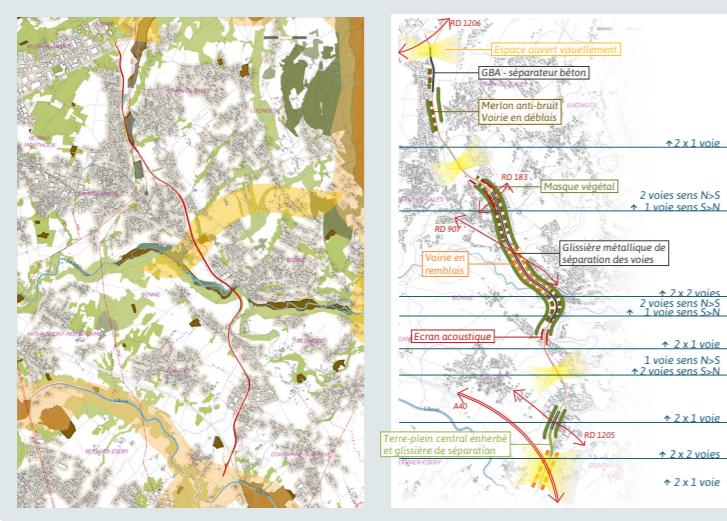
Les talus issus de la mise en œuvre d'infrastructures routières représentent généralement un élément marquant qui accentue l'ambiance routière et artificielle d'un milieu. Leur végétalisation peut permettre de diminuer l'impact visuel de ce relief, et contribue à masquer les co-visibilités dans le paysage.

Intégrer des éléments artificiels

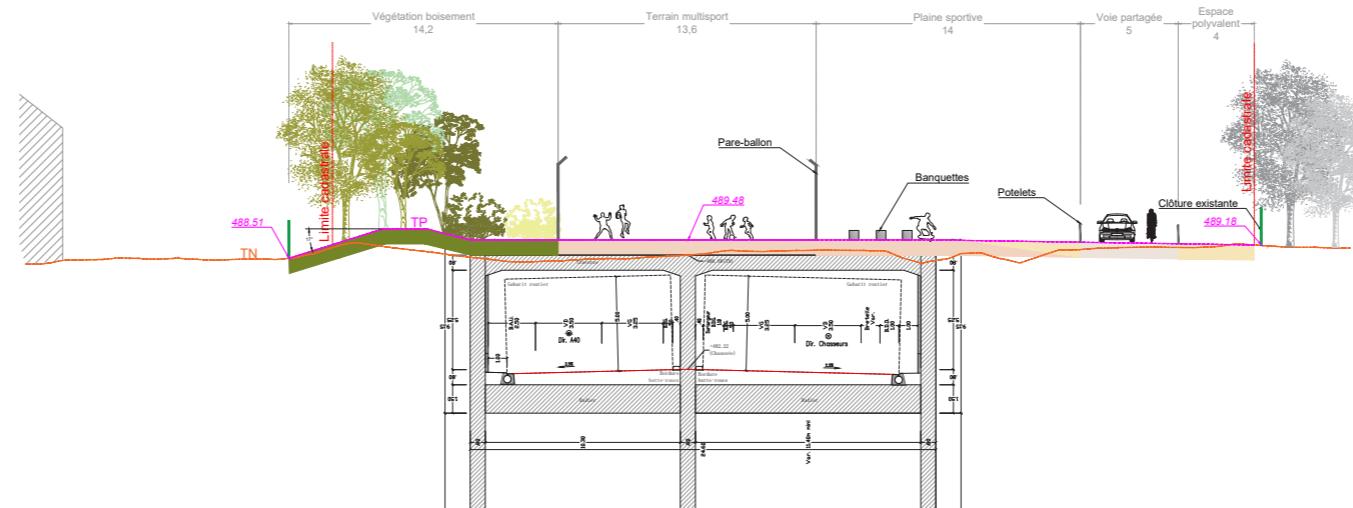
- ▶ Lignes de talus très visibles
- ▶ Pont et dispositifs de retenue impactant très perceptibles
- ▶ Mélange arbre et arbrisseau
- ▶ Végétation attirant le regard
- ▶ Infrastructures routières moins perceptibles

La plantation des talus permet de limiter leur impact visuel en les intégrant au paysage. La densité de végétation permet de flouter les lignes artificielles des talus ou merlons. La quantité et la grandeur de la végétation permet également d'intégrer des éléments de type ponts ou les dispositifs de retenue routiers, et de les replacer dans l'échelle du paysage.

Analyse des contextes urbains et paysagers le long du tronçon ▾



Esquisse pour l'aménagement de la tranchée couverte ▾



Perspective réaliste sur le futur passage à grande faune - Vue existante ▶ et projetée ▶



MAÎTRE D'OUVRAGE

BG ingénieurs conseils pour le CD74

Contact : Pierre BOUVATIER, chef de groupe chez BG - 04 79 35 04 52

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

Le département prévoit un projet de réaménagement en 2x2voies de la RD903 entre Nangy et Crans-Sales comprenant également la reconfiguration de nombreux échangeurs notamment avec l'autoroute A40 et la RD1206. Un projet d'une telle envergure aura des impacts variés et nécessite donc une réflexion poussée en terme de paysage, d'environnement, de mobilités douces et d'infrastructures avant de pouvoir se concrétiser.

La mission d'ARTER consiste en un diagnostic paysager de l'état existant, ainsi que des prescriptions paysagères générales et spécifiques sur certains secteurs à enjeux :

- ▶ Les abords de l'échangeur des chasseurs
- ▶ Les abords de l'échangeur de l'A40
- ▶ L'intégration de certains passage à grande faune réalisés dans le cadre du projet
- ▶ L'aménagement de la tranchée couverte de Findrol

Le document produit rassemble le diagnostic et les prescriptions paysagères sous forme de plans, schémas et visuels en perspectives, et servira à alimenter le dossier d'étude d'impact sur le volet paysager.

INFO PROJET

Mission | Étude grand territoire et réglementaire

Date | 2023 - 2024

Équipe | ARTER (paysage)

Resp. de l'étude ARTER | A.FAYETTE

Montant mission ARTER | 17 500 € HT

Etendue projet | 10km de route départementale